

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU  
3 FEVRIER 2022**



**COLLEGE BERTRAN DE BORN**  
**Année scolaire 2021-2022**  
**Séance n°4**

Le conseil d'administration se réunit le jeudi 3 février 2022 à 18 heures, sous la présidence de M. Francis CAPPE, Proviseur de la cité scolaire Bertran de Born, sur convocation adressée le 20 janvier 2022, soit plus de 8 jours avant la réunion du conseil d'administration conformément aux termes du code de l'Éducation.

	MEMBRES				SEANCE		
	TITULAIRES	SUPPLEANTS	T/S	FONCTIONS	PRES.	Exc.	Abs.
MEMBRES DE DROIT	M. Francis CAPPE			Proviseur	X		
	Mme Anne-Laure PECRIX-RIEU			Principale adjointe	X		
	M. Laurent CASTERA			Adjoint gestionnaire	X		
	Mme Laurence CUVELIER			CPE		X	
	M. Paul MASO	Mme Mireille VOLPATO	T	Conseil Départemental		X	
	M. Laurent MOSSION	Mme Florence BORGELLA	T	Conseil Départemental	X		
	M. Richard BOURGEOIS			Conseil municipal		X	
	M. Patrick PALEM			Grand Périgueux			X
	Mme Béatrice LAPORTE			Personne qualifiée nommée par le Conseil Départemental	X		
	M. Vincent NAVARRO			Personne qualifiée nommée par M. l'IA DASEN de la Dordogne		X	
REPRESENTANTS DES PERSONNELS	Mme Cécile RAYNAUD	Mme Ève BALLUT	T	Pers. enseignant et éducation		X	
	Mme Nathalie FOURNIER	Mme Céline LECOMTE	T	Pers. enseignant et éducation	X		
	Mme Marlène SAULIERE	Mme Alexandra JOSENSI	T	Pers. enseignant et éducation	X		
	Mme Marlène LANDRODIE	Mme Odile REBEL	T	Pers. enseignant et éducation		X	
	Mme Nelly FAURE	Mme Christelle LEMOINE	T	Pers. enseignant et éducation	X		
	M. Didier LHEUREUX	M. Gwendal HAUDEBOURG	T	Pers. enseignant et éducation	X		
	Mme Julie REBIERE	Mme Hélène BEYLOT	S	Pers. enseignant et éducation	X		
	Non pourvu			ATOS			
	Non pourvu			ATOS			
	Non pourvu			ATOS			
REPRESENTANTS DES USAGERS	Mme Sophie VASSEUR	Mme Valérie BUI	T	Représ. des parents d'élève			X
	Mme Dominique MAGNAVAL	Mme Christelle LEFRANC	T	Représ. des parents d'élève	X		
	Mme Amélie DEGARDIN	Mme Marie-Laure MARTY	T	Représ. des parents d'élève	X		
	Mme Corinne DUVAL	Mme Emilie MANZAC	T	Représ. des parents d'élève	X		
	Mme Anne NICOUX	Mme Sophie CARLES	T	Représ. des parents d'élève		X	
	Mme Florence PARJADIS-DANIEL		T	Représ. des parents d'élève		X	
	Mme Nadège PAYET		S	Représ. des parents d'élève		X	
	Mme Anastasia KOZHUKHAN	Mme Sarah FANNY BERTINI	T	Représ. des élèves	X		
	M. Juba IDIR	M. Jules BOUGEON	T	Représ. des élèves	X		
	M. Nathan DAUBISSE	M. Tony FAUCELLI	T	Représ. des élèves	X		

Au début de la séance, 16 membres sur 27 sont présents. Le quorum est atteint, la séance est ouverte : 18 h 10

Le secrétariat de séance est confié à : Mme Corinne DUVAL, représentante des parents d'élèves FCPE

# ORDRE DU JOUR

1. PV DU CA PRECEDENT,
2. PREPARATION DE RENTREE 2022,
3. QUESTIONS DIVERSES.

## 1. PV DU CA PRECEDENT

Résultat du vote			
Nb de suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention
16	16		

## 2. DOTATION GLOBALE HORAIRE

745 heures pour l'année 2022/20023.  
DGH identique à celle de cette année.

Le proviseur M. CAPPE explique que l'établissement doit réfléchir à l'utilisation d'une marge de 3 heures pour l'enseignement des langues ou l'aide au travail personnalisé.

Il n'y a plus de LV1 espagnol depuis l'an dernier à cause du faible nombre de demandes. (10 l'an dernier). Une éventuelle réouverture d'une classe de LV1 espagnol dépend des effectifs. Les inscriptions 6e ne pourront avoir lieu qu'après la commission d'affectation 6ème (pas avant juin)

La répartition sera à rediscuter lors du projet de répartition de la DGH.

### REMARQUES

Mme FAURE, professeur d'arts plastiques et représentante des enseignants explique qu'elle enseigne seule les arts plastiques alors qu'il y aurait de quoi ouvrir un autre poste.  
M. CAPPE : C'est la DSDEN qui décide de l'ouverture de postes.

Une enquête a été lancée dans les écoles de secteur pour avoir une idée du nombre d'inscrits. Les inscriptions seront avancées au mois d'avril et nous pourrons voter la répartition de la DGH en suivant.

M. LHEUREUX, professeur d'EPS demande également la création d'un poste d'enseignant en histoire. Pour l'heure un professeur de lycée effectue des heures de cours en collège (complément de service donné).

M. CAPPE : nous n'avons pas de recul sur ce poste qui dépend de l'évolution des effectifs. Gros risque d'ouvrir un poste pour le refermer l'année suivante ou dans deux ans.

## 3. CONVENTIONS :

### Erasmus Plus

Mise au vote de la convention de financement jusqu'à septembre 2022.

Résultat du vote			
Nb de suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention
16	16		

### Ergothérapeute

Mise au vote d'une convention permettant l'intervention d'un ergothérapeute pour accompagner les élèves.

Résultat du vote			
Nb de suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention
16	16		

### REMARQUES :

#### Pandémie :

Mme FAURE, fait part de l'inquiétude des personnels très exposés à la pandémie de Covid (CPE, infirmières etc...) ainsi que pour les élèves.

Le personnel n'a plus le temps d'écouter le mal être des élèves.

Nos infirmières avec beaucoup de courage font leur travail avec des horaires bien supérieurs à la normale.

M. CASTERA agent comptable, fait remarquer que l'on oublie parfois le rôle et le travail des agents techniques fortement impactés par la crise. Avec presque la moitié des effectifs touchés. Il faut prioriser les missions, faire jouer la polyvalence pour réussir à faire fonctionner l'établissement. M. CASTERA remercie les agents pour leur investissement.

#### M. David PRUDHOMME :

M. LHEUREUX, expose la situation de M. David Prudhomme, chef cuisinier de l'établissement pendant 20 ans, qui a accepté une mission d'intérim au titre de responsable des équipes techniques. Souhaitant postuler, la Région a répondu de manière négative au motif qu'il n'a pas les qualifications requises. M. Prudhomme n'a pas le statut de fonctionnaire de catégorie B.

Mme FAURE rappelle le soutien unanime des équipes, auquel se joint M. CAPPE et M. CASTERA. Un rassemblement de soutien a été organisé devant l'établissement. ITW France Bleu Périgord le 21/01 et article dans la DL du 24/01.

La grande valeur, l'esprit d'équipe et d'écoute de M. PRUDHOMME font l'unanimité.

M. LHEUREUX conclut : M. Prudhomme a toutes les qualités requises, y compris les qualités humaines pour gérer le personnel.

#### **M. Cappe clôt la séance**

LE SECRETAIRE DE SEANCE  
C.DUVAL



LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
F. CAPPE



Lycée Bertran de Born  
Le Proviseur  
2017 - 2018  
PERIGUEUX